

## UNICEF BELGIQUE

## Le directeur ad interim « écarté »

**Des messages sur Twitter portent de lourdes accusations à l'encontre de M. Sintobin, directeur ad interim d'Unicef Belgique.**

**B**ernard Sintobin, le directeur ad interim d'Unicef Belgique, qui occupe le poste depuis une petite semaine seulement, va déposer plainte pour « calomnie et diffamation » contre X, a indiqué lundi son avocat, Patrick Hofströssler. Des messages postés sur Twitter ont porté de lourdes accusations à l'encontre de M. Sintobin, affirmant

Unicef Belgique manifeste également son soutien à Bernard Sintobin.

qu'il était impliqué – en tant qu'ancien trésorier de l'association Hacer Puente – dans un dossier d'adoptions frauduleuses au Guatemala.

Bernard Sintobin a succédé à Olivier Marquet le 7 mai en tant que directeur par intérim d'Unicef Belgique.

Vendredi dernier, Éric Goens, un journaliste et réalisateur de reportages télévisés, a établi un lien entre Sintobin et Hacer Puente. « Bernard Sintobin [...] est trésorier de Hacer Puente depuis de nombreuses années, une association qui a traité des dizaines de dossiers d'enfants au Guatemala », a-t-il écrit sur Twitter.

L'avocat de Sintobin nie ces « insinuations » et rejette les « fausses accusations ». « Bernard Sintobin et son épouse ont adopté trois enfants nés au Guatemala entre 1983 et 1985. Le couple les a accueillis en Belgique, avec la douceur et l'engagement qu'il sied », a déclaré Patrick Hofströssler. « B. Sintobin a partagé son expérience – entre 1985 et 1990 – avec de nombreux parents adoptifs par le biais de l'organisation à but non lucratif Hacer Puente. Sans demander ni recevoir de compensation pour cela, évi-

demment. »

Selon l'avocat, Hacer Puente a mis en contact des parents adoptifs belges avec différents acteurs guatémaltèques (tribunaux, organismes, avocats, personnes souhaitant que leur enfant soit adopté). « La procédure d'adoption se faisait au Guatemala. Ensuite, l'enfant rentrait en Belgique avec ses parents adoptifs. Bernard Sintobin n'a jamais été confronté à des irrégularités au Guatemala ».

« Enfin, en 1990, mon client a cessé son travail de bénévole pour lequel il n'a donc jamais reçu de compensation », souligne Patrick Hofströssler.

De son côté, Unicef Belgique manifeste également son soutien à Bernard Sintobin. « Après avoir lu certains messages sur Twitter qui portent de lourdes accusations à l'encontre du directeur ad interim d'Unicef Belgique Bernard Sintobin, le président (Eddy Boutmans, NDLR) a demandé à M. Sintobin de se retirer temporairement. Le temps que la clarté soit faite sur ces accusations. Le président est personnellement convaincu que Bernard Sintobin est de bonne foi et n'est pas impliqué dans les adoptions frauduleuses », a indiqué l'organisation dans un communiqué. ■

## Enquête ouverte

« Nous avons confiance dans le système judiciaire et dans les enquêteurs qui tenteront, après toutes ces d'années, de révéler la vérité sur cette affaire humaine et

poignante », ont déclaré maîtres Nathalie Buisseret, Cédric Moisse et Isabelle Slaets, les avocats d'un groupe de personnes adoptées au Guatemala par le biais de l'association

Hacer Puente. « Nous engageons toutes les personnes impliquées à respecter la sérénité de l'enquête judiciaire ». Le parquet fédéral a ouvert une enquête sur cette affaire.